

LES ARCHERS DE OUISTREHAM

ORGANISENT LA 25ème EDITION du TROPHEE DES ARCADES

**PRIX
DÉCERNÉ**

La compétition se déroulera:

le Dimanche 7 avril 2024

À la salle des Tennis Couverts

Le trophée sera remis à l'équipe
remportant le tournoi.



Ainsi que 4 bons d'achat de 50€
Dans le magasin « Caen Archerie »

9H00	ouverture du greffe et accueil des participants
9h45	Début des phases qualificatives
13H00	Fin des phases qualificatives et pause déjeuner
14H00	Début des phases finales par duel
17H00	Fin des phases finales
17H30	Remises des prix

Veuillez envoyer vos inscriptions accompagnées du règlement à l'ordre
des Archers de Ouistreham, avant le 3 avril 2024,
à Charlène SPITZA : inscription.archersdeouistreham@gmail.com
Tél.: 06.63.45.84.33



Espérant vous voir nombreux, veuillez agréer nos salutations sportives

TROPHÉE DES ARCADES 2024

Conditions d'engagements :

Chaque club peut présenter une équipe de 3 archers. Plusieurs équipes d'un même club seront acceptées mais leur nombre pourra être limité par le nombre de places sur le pas de tir et par la priorité donnée à la participation du plus grand nombre de clubs différents.

Chaque équipe est constituée de 3 archers avec un archer dans chacune des trois catégories suivantes :

- 1^{ère} catégorie : U11, U13 ou U15.
- 2^{ème} catégorie : U18 ou U21.
- 3^{ème} catégorie : S1, S2 ou S3.

(possibilité d'un arc à poulies maximum par équipe)

Le sur classement de la catégorie 1 vers 2 et 2 vers 3 est autorisé.
(sous classement interdit.)

Chaque équipe devra choisir un capitaine désigné à l'avance sur la feuille d'engagement et peut prévoir un tireur de réserve qui sera éventuellement demandé pour le marquage des points d'une autre équipe. Tous les tireurs doivent présenter une licence A pour les adultes et une licence autorisant la compétition pour les jeunes.

Déroulement des tirs :

Cette manifestation est organisée aux **Tennis Couverts à Ouistreham**

- 9 h 00: ouverture du greffe.
- 9 h 45 : début des tirs de qualification 10 volées de 3 flèches.
- 13 h 00: fin des qualifications.
- 14 h 00: début des finales.
- 17 h 30: remise du Trophée aux vainqueurs.

Règlement :

Les qualifications se déroulent sur une série de 10 volées de 3 flèches aux distances et sur les blasons suivants :

- 1^{ère} catégorie : 10 mètres sur un blason de 60 cm **ou mono spot si poulies.**
- 2^{ème} catégorie : 18 mètres sur un blason de 60 cm **ou mono spot si poulies.**
- 3^{ème} catégorie : 25 mètres sur un blason de 60 cm **ou mono spot si poulies.**

A la fin de la série, il sera effectué un classement qui permettra de réaliser le tableau des phases finales de la manière suivante :

L'équipe classée première rencontre l'équipe classée dernière, la seconde rencontre l'avant dernière etc.....(si le nombre d'équipe est impair, l'équipe classée 1^{ère} accède directement au tour suivant.)

Les duels se font sur 3 volées de 3 flèches avec affichage des scores à chaque volée.

En cas d'égalité, ce sont les capitaines d'équipes qui désignent le tireur qui va représenter leur équipe pour tirer le barrage. L'archer désigné tire une flèche. C'est la flèche la plus près de la croix qui l'emporte.

L'équipe gagnante accède au tour suivant et l'équipe perdante dispute sa place avec les autres équipes éliminées pour le classement final.

Récompenses :

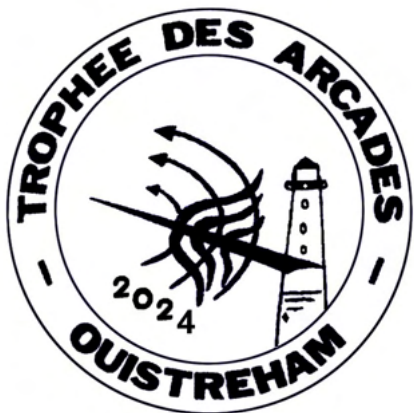
L'équipe gagnante remporte le Trophée pour un an, plus 4 bons d'achat de 50 € dans un magasin d'archerie. **TOUS les participants se verront remettre un lot.**

Engagements :

30 € par équipe

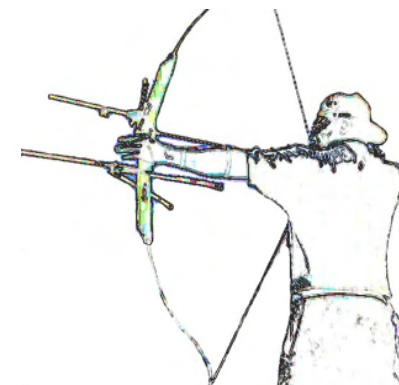
Greffes :

La licence de la saison en cours ou une pièce d'identité avec photo.



Les Archers de OUISTREHAM

Trophée des Arcades



CLUB:
Responsable:
Téléphone:

	Nom	Prénom	Catégorie (ex:senior)	Cat n°1	Cat n°2	Cat n°3	Marqueur	Capitaine	N°de licence
<u>EQUIPE N°1</u>									
<u>EQUIPE N°2</u>									
<u>EQUIPE N°3</u>									
<u>EQUIPE N°4</u>									

A retourner à : **Mme SPITZA Charlene** - 216 avenue André Malraux, 14880 HERMANVILLE/MER - Port.: 06.63.45.84.33
E-mail: inscription.archersdeouistreham@gmail.com
avant le 3 avril 2024 avec le règlement par chèque à l'ordre des Archers de OUISTREHAM.



Le TROPHÉE des ARCADES

Palmarès:

.1998: OUISTREHAM
 .1999: OUISTREHAM
 .2000: FALAISE
 .2001: CAEN
 .2002: HEROUVILLE
 .2003: FALAISE
 .2004: CAEN
 .2005: CARPIQUET
 .2006: VERNON

Les Archers de OUISTREHAM Remercient ses Partenaires

~~~~~  
 CAEN Archerie et GDO Assistance  
 ~~~~~

.2007: VERNON
 .2008: VERNON
 .2009: CAEN
 .2010: FALAISE
 .2011: CAEN
 .2012: CAEN
 .2013: AGNEAUX
 .2014: COURSEULLES
 .2015: OUISTREHAM
 .2016: CARPIQUET
 .2017: CARPIQUET
 .2018: COURSEULLES
 .2019: COURSEULLES
 .2022: FECAMP
 .2023: COURSEULLES

et cette année ?

